

Avril 2011

## Mouvement des IDEP 3<sup>ème</sup> quadrimestre 2011 COMPTE-RENDU CAP du 12 avril 2011

### 1 Contexte général et climat social à La DGFIP

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a fortement dénoncé les conséquences des suppressions de poste sur la vie des services et l'exercice des missions qui exacerbent les tensions entre les agents et leur hiérarchie.

Pour le Président de la CAPN, ces difficultés résultent de problèmes d'organisation et de pilotage des DDFiP dont la Centrale a pris toute la mesure. C'est pourquoi un bilan de la mise en place des DLU est en cours. Par ailleurs, des organigrammes fonctionnels très normés sont en cours d'élaboration. Il a toutefois admis que ces organigrammes devaient être adaptés selon la catégorie de la Direction.

L'Union a dénoncé les difficultés rencontrées par les services, notamment en matière d'applications informatiques multiples et incompatibles entre les filières, et en matière d'afflux de notes techniques non commentées au niveau local.

Pour le Président de la CAPN, la création des DISI (Direction des services informatiques) doit permettre un dialogue plus normé entre les directions locales et les services informatiques afin d'améliorer la qualité des applications. Il a admis qu' AGORA avait été mis en place de manière trop précipitée et qu'il faut renforcer la qualité des applications informatiques avant leur mise en œuvre. En outre, il reconnaît la nécessité d'une réflexion à avoir au niveau de l'administration centrale sur le volume des notes à transmettre au réseau en opérant une distinction entre les orientations stratégiques et les notes opérationnelles.

L'Union a vivement critiqué le manque croissant d'association des cadres chefs de service aux prises de décisions des directions locales. Dans certains cas, même l'information descendante ne parvient plus.

Pour le Président de la CAPN, les cadres doivent être associés aux prises de décisions mais dans un contexte de fusion *"il n'est pas possible d'avoir le même type de fonctionnement que dans les directions non fusionnées qui étaient plus petites, mais il faut garantir qu'au même niveau on puisse traiter des mêmes sujets: les sujets fiscaux doivent être traités par le numéro 2 et non par le numéro 1, et l'IDEP doit rester associé à ce niveau"*. Pour lui, l'accès au numéro 1 est un bonus mais en régime de croisière, les cadres devraient être davantage associés.

### **Classement des postes comptables**

L'Union a souligné les difficultés rencontrées par les chefs de poste comptables dans les opérations de corroboration des charges des services. Les chiffres communiqués par la Centrale n'étaient pas toujours facilement vérifiables, ce qui a entraîné un report du délai jusqu'au 14 avril.

Pour le Président de la CAPN, la DG s'est montrée très ambitieuse sur les critères d'autant plus que les enjeux sont primordiaux pour les perspectives des cadres comptables. C'est pourquoi la DG attache une importance toute particulière à la fiabilisation des données mais sans préciser comment ces données seraient pondérées; son objectif étant de parvenir à un "équilibre".

L'Union regrette qu'à aucun moment, le Président de la CAPN n'ait reconnu l'impact des suppressions d'emplois sur les conditions de travail des agents et des cadres. L'Union continuera de mettre l'administration face de ses responsabilités pour que la DG réponde enfin aux véritables difficultés éprouvées par les services.

## **2 Le mouvement**

### **Vacances de postes 901**

L'Union a déploré qu'à l'issue du mouvement, non seulement près de 100 postes restent vacants, mais que le vivier soit quasiment tari. Pour l'Union, seule une meilleure attractivité des postes offerts est de nature à répondre à cette difficulté de recrutement.

Le Président de la CAPN considère que les nouvelles règles de gestion permettant une affectation à la résidence pour les non comptables et les rapprochements de conjoints vont améliorer l'attractivité de ces métiers. Il a souhaité que ces mesures soient mises en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sous réserve de contraintes techniques.

Il a précisé que les vacances de postes 901 ne résultaient pas d'une volonté délibérée de l'administration. Il souhaite que la DG se donne les moyens de recruter les cadres nécessaires.

Par contre, il a admis que le resserrement du nombre d'IP était inéluctable afin de préserver leurs débouchés de carrière par la suite (AFIPA, AFIP).

Plus généralement, il a rappelé son attachement à offrir des perspectives de carrière à tous les cadres promus en précisant même "*qu'une promotion sans perspective de déroulement de carrière pouvait être considéré comme une escroquerie*".

L'Union a dénoncé l'organisation dans la précipitation de la prochaine sélection d'IDEP chefs de service (que 3 jours pour s'inscrire).

Le Président de la CAPN a accepté le principe de retenir des candidatures qui seraient déposées au-delà du délai du 8 avril 2011.

### **Diminution des postes 966 non comptables**

L'Union, constatant la diminution continue des postes 966 NC du fait de la transformation des CDI en SIP, a posé la question des débouchés pour les IDEP 901 qui n'obtiendraient pas de postes comptables et le malaise ressenti par ces derniers.

Pour le Président de la CAPN, le nombre de postes d'IDEP doit coller à l'organigramme fonctionnel. Il a affirmé que "*le TSM est obsolète*".

Pour l'Union, même si le TSM peut être révisé, il doit demeurer l'outil de référence des affectations.

### **Promotion IDEP 1<sup>ère</sup> classe « couronnement de carrière »**

Au projet, deux collègues subissaient un avis défavorable de leur directeur pour une promotion de fin de carrière.

Pour l'Union, la promotion de fin de carrière doit être mesurée au regard de l'ensemble de la carrière et non de la dernière notation émise par le dernier directeur. De simples réserves portant sur une ou deux années ne peuvent pas remettre en cause plus de 40 ans de bons et loyaux services.

Pour le Président de la CAPN, les dernières années comptent davantage. Malgré tout, il a reconnu que les avis des directeurs n'étaient pas suffisamment motivés pour justifier pour les deux dossiers d'un avis défavorable.

Au final, tous les candidats pour une promotion IDEP 1 "couronnement de carrière" ont été retenus.

Même si la CAP a joué son rôle pour les fins de carrière et pour certains cas très difficiles, le trop grand nombre de postes vacants, le vivier insuffisant, l'absence de réponse jusqu'à présent pour rendre plus attractif la carrière des IDEP ont conduit les élus à voter contre le projet de mouvement (étant précisé que l'Union est favorable aux affectations individuelles prononcées à l'issue de la CAP). Ce vote contre est également justifié par les conditions difficiles dans lesquelles l'administration met ses cadres du fait des suppressions d'emplois.

Tout au long des débats, le Président de la CAPN a rappelé que les grands principes des nouvelles règles de gestion ont été actés lors de la réunion de synthèse du 7 avril, de très nombreux points devaient encore être discutés lors des réunions techniques approfondies.

L'Union prendra toute sa part aux discussions pour améliorer au maximum les règles de gestion des cadres.